

Stefan Jaffrin, thésard en sociologie à l'École normale supérieure et animateur du site Entraide mutuelle

"Les groupes d'entraide mutuelle sont des tiers lieux de réintégration sociale pertinents"

Publié le 10/10/19 - 18h22



Stefan Jaffrin prépare une thèse de sociologie sur le fonctionnement et la finalité des groupes d'entraide mutuelle. Il a découvert des lieux ouverts qui permettent d'échapper au repli sur soi et d'avoir une vie sociale et culturelle intense.

Hospimedia : "Vous entreprenez une thèse à 50 ans, pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Stefan Jaffrin : J'ai passé le diplôme universitaire de l'École des hautes études en sciences

sociales (EHESS) en 1992 pour lequel j'ai rédigé un "petite thèse" consacrée aux services d'aide psychologique par téléphone qui a été publiée dans la collection *Que sais-je ?* Puis j'ai exercé plusieurs métiers en lien avec les nouvelles technologies, journaliste, webmaster, expert digital, enseignant d'université. Je me suis engagé aussi dans des missions humanitaires à l'étranger. À 50 ans, j'ai eu envie de revenir à mes premières amours, c'est-à-dire la recherche. Ancien survivant de la psychiatrie, je souhaitais travailler cette question et plus particulièrement la question de la sortie de la psychiatrie. C'est mon responsable de thèse qui m'a orienté vers le groupe d'entraide mutuelle (Gem) dont j'ignorais l'existence il y a encore deux ans.

H. : Le sujet d'étude vous paraît-il pertinent ?

S. J. : C'est absolument passionnant. Dans le domaine du numérique, j'ai beaucoup travaillé sur les communautés virtuelles. Il y a des similitudes sur le côté espace protégé, communauté alternative, lieu d'utopie partielle. Les Gem sont de construction récente, bien qu'inspirés d'autres modèles qui cohabitent encore : les clubs thérapeutiques d'un côté et les clubhouse de l'autre. D'ailleurs, Claude Finkelstein, présidente de la Fédération nationale des associations en psychiatrie (Fnapsy), a qui l'on doit cette invention hexagonale, reconnaît qu'elle s'est beaucoup inspirée du fonctionnement du clubhouse londonien. Aujourd'hui, les Gem sont des tiers lieux de réintégration sociale pertinents.

H. : Pourriez-vous nous expliquer les différences entre le Gem et ses "modèles" ?

S. J. : Ils s'adressent tous à des usagers de la psychiatrie mais ils n'ont pas les mêmes finalités et ne touchent pas, au final, le même public. Les premiers clubs thérapeutiques ont vu le jour dans les années 50 au moment où l'on a parlé de la désaliénation. Ce sont des lieux de partage, rattachés à un hôpital, où soignants et soignés ou ex-soignés se retrouvent sur un pied d'égalité en tant qu'adhérents. Ces espaces déjà autogérés permettaient de soigner l'ambiance dans l'hôpital, en organisant des activités qui permettaient aux patients de montrer qu'ils avaient des qualités de prises d'initiatives et d'autonomie.

Certains clubs se sont transformés en Gem mais il en reste encore une centaine directement rattachés et financés par les hôpitaux et cliniques. La grosse différence avec les Gem c'est la présence des soignants. D'ailleurs dans les clubs que j'ai visités, les soignants sont presque aussi nombreux que les soignés. Les clubhouse (lire notre [interview](#)) sont très orientés sur la réhabilitation psychosociale par la réinsertion professionnelle : recherche d'emploi (20% des adhérents retrouvent un emploi dans les deux ans) mais aussi la mobilisation de type emploi. Il faut arriver à l'heure, participer au brief du matin, accomplir des tâches pour le collectif. Les clubhouse font un énorme travail de suivi et de coaching de la réinsertion professionnelle.

“ Le cahier des charges permet beaucoup de souplesse et je remarque une identité locale des Gem souvent liée à l'association gestionnaire, ce qui influence notamment le profil de l'animateur.

Après il y a évidemment des similitudes. Tous ces clubs sont des associations loi 1901. Mais les Gem sont à la fois plus

démocratiques et plus "sauvages". Les adhérents en sont des gestionnaires mais chacun est libre à tout moment de venir ou non et les portes sont largement ouvertes. Il y a même des Gem qui comptent parmi leurs membres des retraités qui n'ont aucun passé psychiatrique mais trouvent plus d'intérêt dans ce type de structure que dans un club du troisième âge. Un Gem compte au maximum 50 personnes, en moyenne 10 à 15 gémers le fréquentent tous les jours et cinq en sont les dirigeants.

H. : Existe-t-il un profil type des animateurs de Gem ?

S. J. : Le cahier des charges permet beaucoup de souplesse et je remarque une identité locale des Gem souvent liée à l'association gestionnaire, ce qui influence notamment le profil de l'animateur. Dans certains endroits, on retrouvera majoritairement des psychologues, des éducateurs spécialisés ou des conseillers en économie sociale et familiale, ailleurs des aides-soignants ou des animateurs de sport adapté. À Nogent-sur-Oise (Oise), j'ai rencontré un tailleur de pierre et, à Marseille (Bouches-du-Rhône), un docteur en ethnologie. J'entendais qu'il y avait énormément de turn-over chez les animateurs, notamment à cause du salaire, qui est selon la convention 66 plafonné à 25 000 euros annuels. Mais je constate quand même pas mal de permanence. Je connais une quinzaine d'animateurs qui sont à ce poste depuis plus de 10 ans. De plus, il y a quand même une possibilité de promotion sociale puisqu'un animateur peut devenir coordinateur de plusieurs Gem et bénéficier d'un salaire plus conséquent.

“ Je connais une quinzaine d'animateurs qui sont à ce poste depuis plus de 10 ans.

Il y a même des Gem qui n'ont plus d'animateur ou bien dont l'animateur est un ancien adhérent du Gem. Force est de constater que ce sont en général des Gem très bordéliques. L'animateur a un vrai rôle de régulation sinon les conflits interpersonnels entre adhérentes peuvent facilement prendre le dessus, même si, revers de la médaille, le défaut de nombreux travailleurs sociaux c'est de vouloir être un peu trop directifs. Depuis deux ans, le collectif national intergem (Cnigem) organise des formations de deux jours au respect du cahier des charges un peu partout en France pour les animateurs. Certains gestionnaires proposent également des formations, voire des supervisions. Ce n'est pas facile d'être animateur de Gem. Il faut gérer les conflits, se confronter au mal-être voire au suicide de certains adhérents.

H. : Les rôles des gestionnaires et des parrains sont-ils aujourd'hui bien clarifiés ?

S. J. : Oui. Les derniers cahiers des charges ont bien précisé le rôle de chacun. Le gestionnaire est un prestataire de services qui se charge de payer les dépenses (salaire, local...). L'association gestionnaire ponctionne en moyenne 3 000 euros par an comme frais de gestion sur un budget moyen de 78 000 euros. Le parrain n'intervient pas dans la gestion, sauf pour contrôler que le gestionnaire fait bien son travail mais il a plutôt un rôle de conseil sur la stratégie. Dans la réalité, certains parrains sont plus paternalistes que d'autres. La plupart des Gem que je rencontre ont déjà connu deux ou trois gestionnaires dans leur vie. Il y a aussi 10% des Gem qui se gèrent de façon autonome.

H. : Y-a-t-il une sortie possible ou souhaitable de Gem ?

S. J. : Le handicap psychique a souvent tendance à se transformer en exclusion à vie. Chez les adhérents qui fréquentent le Gem du quotidien il y a une tendance lourde à vouloir rester *ad vitam eternam*. Ils me disent qu'en dehors du Gem ils n'ont aucune vie sociale. Cette problématique de l'enfermement sur soi concernerait 400 000 personnes en France dont 25 000 fréquentent un Gem. Dans chaque Gem, il y a en moyenne 20% de turn-over par an. Certains repartent dans la vie professionnelle mais souvent ils gardent un lien avec le Gem. Mais je dirais que 80% des gens qui fréquentent un Gem n'ont plus envie de retourner sur le marché du travail. Le cahier des charges de 2016 donne mission aux Gem de travailler l'insertion professionnelle mais dans les faits j'ai vu peu de Gem investir ce champ.

“ En matière de compensation du handicap psychique c'est une vraie réussite.

La participation étant très libre et sans inscription, on ne dispose pas d'étude quantitative ni sur les sorties, ni sur les effets sur les

hospitalisations. Il y a eu une étude qualitative en 2016 (lire notre [article](#)) qui a démontré un bien être certain des adhérents. Les gémers mènent une vie sociale et culturelle plus riche que celle de la moyenne de la population. Ils font plus de sport, de sortie, fréquentent plus de lieux culturels. En matière de compensation du handicap psychique c'est une vraie réussite. Même si on peut se poser la question de l'existence, pour ces publics, de la vie culturelle et des liens sociaux en dehors du Gem.

“ On peut se poser la question de l'existence, pour ces publics, de la vie culturelle et des liens sociaux en dehors du Gem.

H. : Trouve-t-on des équivalents de Gem à l'étranger ?

S. J. : Non pas vraiment. Il y a des groupes assez ressemblants en Espagne ou des clubs d'usagers de la psychiatrie dans les pays anglo-saxons mais il n'ont pas du tout la même ampleur car ils ne sont pas financés de façon pérenne par l'État. À l'étranger, les adhérents se voient au mieux une fois par semaine alors qu'un Gem est ouvert et propose des activités toute la semaine. Ce modèle français est encore peu connu à l'étranger. Mes collègues anglophones m'ont souvent demandé de traduire mes articles pour en savoir plus."

Un blog d'échange pour et sur les Gem

Afin de partager son travail et d'offrir aux Gem qui le souhaitent un lieu d'échanges et de débat, Stefan Jaffrin a ouvert un portail d'information sur les Gem appelé [Entraide mutuelle](#).

Propos recueillis par Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>